Afin d’évaluer la bonne compréhension du processus législatif, la rédaction d’un texte argumentatif peut être demandé, en fin de séquence, sur le sujet suivant :

Qu’est-ce qui aurait pu faire obstacle au vote de la loi portant sur l’abolition de la peine de mort?

Cette question dont les réponses sont multiples (mobilisation très forte d’une opinion publique défavorable, échec de F. Mitterrand à l’élection présidentielle, échec du vote aux assemblées, refus du Conseil constitutionnel) permet d’évaluer la bonne compréhension de la séquence.